

QUESTIONS ? FRÉQUENTES

Faut-il être riche pour faire un don planifié ?

Le don planifié est accessible à tous. Vous n'avez pas besoin de disposer d'une fortune. Il tient compte de la situation du donateur et de sa famille. Ce don est établi maintenant et le versement peut être effectué plus tard. De plus, lorsque vous optez pour un don planifié, vous ne mettez pas en jeu l'héritage de vos proches. Il y a en effet plusieurs façons de transmettre une somme à la Fondation sans affecter pour autant le patrimoine familial. Parlez-en à votre planificateur financier, notaire ou comptable.

Est-il possible de diminuer considérablement mon impôt à payer ou celui de ma succession ?

Oui, mais chaque forme de don comporte des avantages fiscaux différents. Il est donc important de consulter un spécialiste qui peut vous conseiller pour maximiser l'impact de votre don, car souvent trop peu de Québécois profitent des crédits d'impôt offerts par les gouvernements. Vous avez le choix entre retourner des sommes aux gouvernements ou faire un don à la Fondation Hôpital Pierre-Boucher.

Aurais-je de la reconnaissance de mon vivant ?

La Fondation a conçu un programme de reconnaissance pour tous ses donateurs, incluant des outils spécifiques aux donateurs ayant prévu un don planifié. Informez-vous auprès de la Fondation.

Puis-je diriger mon don à un département de l'Hôpital Pierre-Boucher ?

Oui, et c'est avec plaisir que la Fondation vous informera et vous accompagnera dans ce processus.





Partenaire privilégié

La Fondation Hôpital Pierre-Boucher soutient l'hôpital dans ses projets visant autant l'acquisition d'équipement médical et de soins de haute technologie que des travaux d'amélioration de l'environnement de soins et de pratique des médecins et des employés.

Tous ces projets bénéficient directement à des milliers de patients et de familles de VOTRE communauté, et ce, depuis 1987.



Pour toute information :

-  450 468-8136
-  info@fondationhpb.org ou en personne au rez-de-chaussée de l'hôpital
-  fondationHPB.org
-  1333, boul. Jacques-Cartier Est Longueuil (Québec) J4M 2A5

FONDATION HÔPITAL
PIERRE-BOUCHER
L'humain au cœur des soins

Numéro d'enregistrement d'organisme de charité :
13366-1637-RR0001

LE DON PLANIFIÉ

Un geste qui fait des petits...



FONDATION HÔPITAL
PIERRE-BOUCHER

L'humain au cœur des soins

J'INVESTIS DANS MON HÔPITAL

Vous avez apprécié les soins et le dévouement du personnel de **L'Hôpital Pierre-Boucher**, que ce soit envers vous ou un être cher?

Vous cherchez une façon d'exprimer votre reconnaissance?

Ou encore vous souhaitez perpétuer vos valeurs ou les souvenirs d'un être cher?

La Fondation Hôpital Pierre-Boucher a mis sur pied un programme de dons planifiés. Celui-ci permettra de répondre aux besoins présents et futurs de votre communauté, tout en tenant compte de vos objectifs et de votre situation.

Un don planifié, c'est en fait:

- Un geste qui permettrait à vos enfants **d'éviter certains fardeaux fiscaux** lors du règlement de succession
- Un **geste réfléchi**, semblable aux grandes décisions que vous avez prises dans votre vie
- Un geste **constructif pour les générations à venir**
- Un geste qui **prolonge votre implication** pour l'Hôpital Pierre-Boucher au-delà de votre vivant.

Votre don planifié peut prendre plusieurs formes:

- Le don par testament
- Le don de titres admissibles (actions, obligations et autres titres)
- Le don d'assurance vie
- Le don de biens immobiliers et d'autres dons en nature
- Le don de régimes enregistrés
- La rente de bienfaisance
- L'intérêt résiduel d'un immeuble

Chacun comporte des avantages fiscaux différents.

Nous vous invitons à consulter votre conseiller financier ou juridique afin de choisir le type de don planifié le plus approprié pour vous, et de profiter pleinement des avantages fiscaux.

Quels sont les avantages en tant que donateurs?

- Obtenir un crédit d'impôt intéressant représentant environ 50% du don octroyé
- Savoir que notre contribution permettra à la Fondation d'assurer sa pérennité
- Obtenir une reconnaissance
- Savoir que ceux qui nous succéderont auront accès à de meilleurs soins grâce à des donateurs qui ont à cœur l'avenir de l'hôpital

Un souffle pour l'hôpital

En participant aux programmes des dons planifiés de la **Fondation Hôpital Pierre-Boucher**, vous contribuez au maintien et à l'amélioration des soins de santé de huit municipalités en Montérégie.

